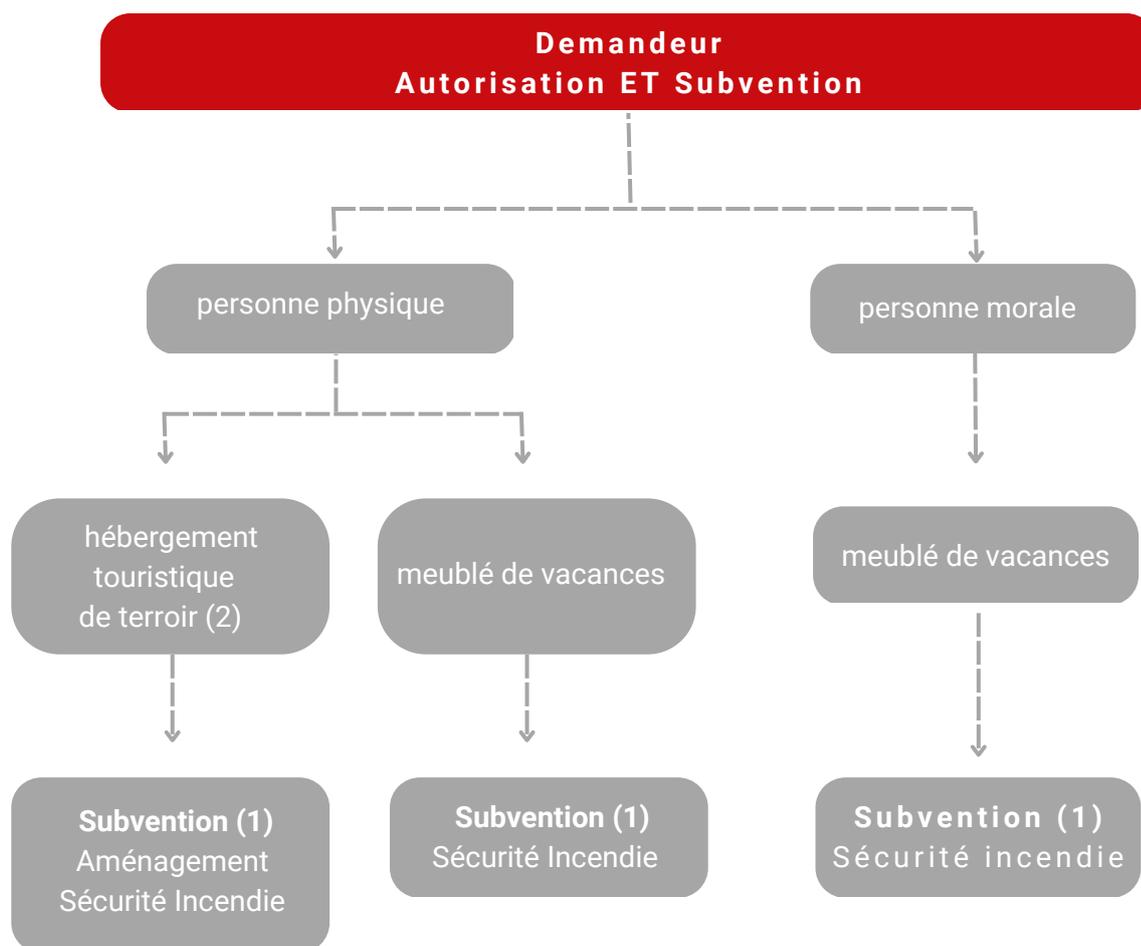


DEMANDE DE SUBVENTION

Afin de demander une **subvention**, il est nécessaire de disposer d'une **autorisation**.

Il y a **2 conditions** pour obtenir une subvention :

- Le demandeur de l'autorisation et de la subvention est la même personne.
- Le bénéficiaire de la subvention (la personne qui a financé les travaux) est soit le **demandeur de la subvention** soit le **propriétaire du bâtiment**.



1. Pour autant que les autres conditions soient remplies.

2. Gîte rural, Gîte à la ferme, Gîte citadin, Chambre d'hôtes, Chambres d'hôtes à la ferme.